

L'an deux mil huit, le vingt sept juin, à dix heures trente minutes, en application des articles L.283 à L. 288 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pascal COURTAUD maire.

Etaient présents : COURTAUD, Pascal, DARCHY Pierrette, RAFFINAT Jean, BOUSSAGEON Guy, MICAT Josiane, DURIEUX Eric, GIRAUDET Marie-Laure, LAURIEN Sylvie, MAILLIEN Bernard, MAINGAUD Dominique, PENIN Véronique, PICAUD Lucien, PICAUD Philippe, ROBISSON Madeleine, YVERNAULT Rolande.

Absents : AULET Louissette ( pouvoir à PENIN Véronique), GOUNEAU Anne-Marie (excusée), HERAULT Jean-Michel ( pouvoir à COURTAUD Pascal) SOHIER Louis (pouvoir à YVERNAULT Rolande

Mme MICAT a été désignée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la précédente réunion a été approuvé.

Le maire a rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

MM. RAFFINAT Jean, PICAUD Lucien et PICAUD Philippe et MAINGAUD Dominique.

Le maire a ensuite invité le conseil à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants selon les règles définies par les articles L.288 et R.133 du code électoral.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral le conseil municipal devait élire 5 délégués et 3 suppléants.

#### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

##### ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES

Candidats : M. COURTAUD Pascal – M. RAFFINAT Jean – Mme DARCHY Pierrette – M. DURIEUX Eric – M. PICAUD Philippe – M. MAILLIEN Bernard – M. SOHIER Louis – Mme GIRAUDET Marie-Laure – Mme PENIN Véronique – Mme YVERNAULT Rolande.

Ont obtenu :

COURTAUD Pascal	11 voix
RAFFINAT Jean	11
DARCHY Pierrette	11
DURIEUX Eric	11
PICAUD Philippe	11
MAILLIEN Bernard	7 voix
SOHIER Louis	7
GIRAUDET Marie-Laure	7
PENIN Véronique	7
YVERNAULT Rolande	7

La majorité absolue étant de 10 voix, ont été déclarés élus au premier tour :

MM. COURTAUD Pascal, RAFFINAT Jean, Mme DARCHY Pierrette, MM DURIEUX Eric et PICAUD Philippe qui ont déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS

Candidats : M.PICAUD Lucien, Mme MICAT Josiane, M. HERAULT Jean-Michel, Mme LAURIEN Sylvie, Mme AULET Louise, Mme GIRAUDET Marie Laure

Ont obtenu :

PICAUD Lucien	11 voix
MICAT Josiane,	11
HERAULT Jean-Michel	11
Mme LAURIEN Sylvie,	7
Mme AULET Louise	7
Mme GIRAUDET Marie Laure	7

La majorité absolue étant de 10, ont été déclarés élus au premier tour:

M.PICAUD Lucien, Mme MICAT Josiane, M. HERAULT Jean-Michel qui ont déclaré accepter le mandat.